LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ

LA RÉORGANISATION DES SERVICES DE LA VILLE

NUMEROS ET INFORMATIONS UTILES

Gignac infos

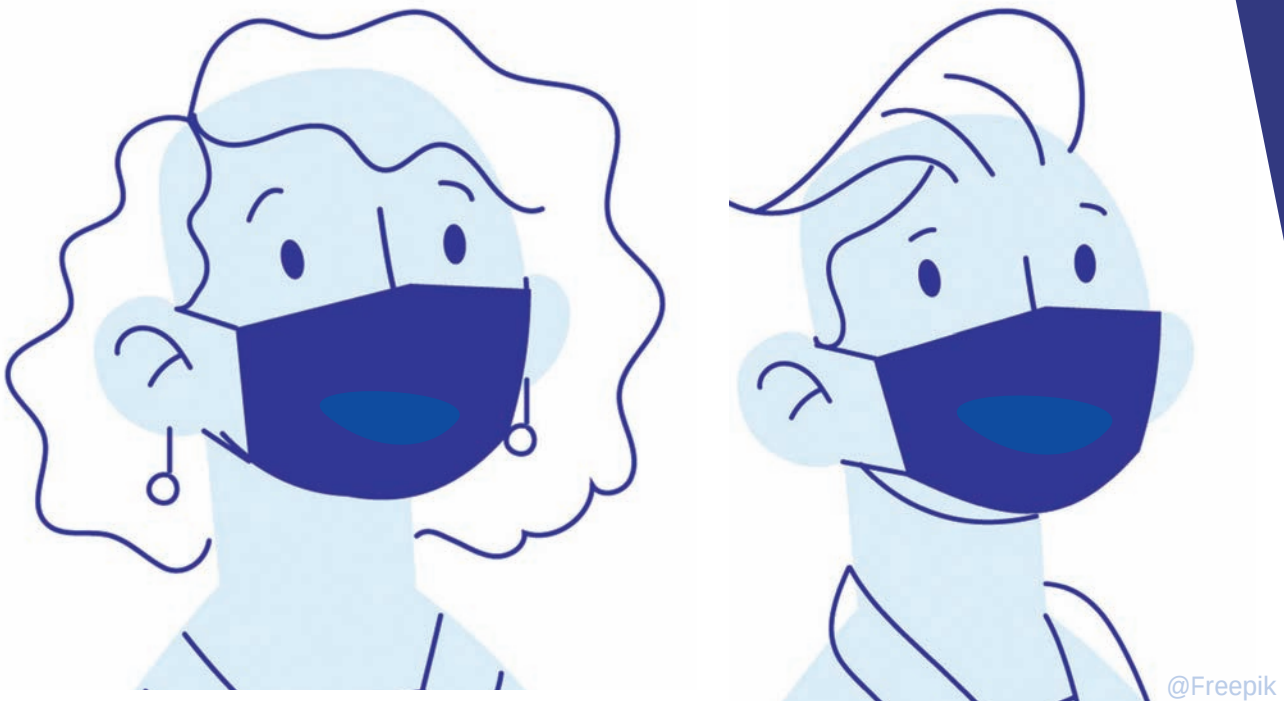
Mi-Mai 2020

Lettre d'information de la ville de Gignac

Numéro 3 spécial COVID-19

Objectif déconfinement

ville-gignac.com



@Freepik

DECONFINEMENT QUI ? QUAND ? COMMENT ?



Jean-François Soto
Maire de Gignac
Conseiller départemental

Responsables et vigilants

Nous venons de vivre huit semaines qui vont marquer nos vies. Nous n'étions pas préparés à un confinement qui nous a privés de toutes nos interactions sociales : la famille, le travail, l'école, les sports et loisirs, les manifestations culturelles, les festivités, les fêtes de familles, les activités associatives, et j'en passe. Pour beaucoup d'entre nous, ce temps suspendu a été un temps de réflexion et de retour sur soi. Pour d'autres, des temps de contraintes insupportables qui vont laisser des traces dans leur vécu.

A Gignac, pour l'équipe municipale, ce temps de confinement a été un temps de crise où la gestion au quotidien a été particulièrement complexe compte tenu des enjeux : nous avons géré la crise sanitaire afin que l'Ehpad reste en dehors de l'épidémie, nous avons recensé et pris des nouvelles des plus anciens, mais aussi des personnes les plus fragiles et isolées avec le CCAS, nous avons réouvert avec prudence et conscience le marché hebdomadaire, nous avons soutenu autant que possible les activités économiques, à l'initiative du Département nous avons commandé des masques avec le soutien financier de la Région et de la Communauté de communes afin de préparer le déconfinement, nous organisons avec les directeurs et les parents d'élèves le retour des enfants à l'école publique. Enfin, nous avons maintenu avec vous le maximum de contacts et vous avons tenus informés au plus près de l'actualité. Des actions solidaires, associatives ou pas, ont permis de soutenir les plus fragiles et de permettre aux autres de mieux supporter le manque de lien social. De votre côté, vous avez été respectueux du confinement et de ses règles. Ensemble nous avons gagné la première manche.

La seconde phase de l'épidémie s'ouvre à nous aujourd'hui. Autant d'enthousiasme que de craintes nous animent. C'est une attitude saine et responsable.

Car responsables sera le maître mot de ce déconfinement. Aujourd'hui, nous sommes comme des enfants à qui on retire les petites roues du vélo : contents mais inquiets car désormais tout ne dépend plus que de nous. Responsables, pour accomplir systématiquement les gestes barrière, maintenir la distanciation sociale, porter un masque quand c'est souhaitable. Responsables pour patienter devant les boutiques où il y aura des files d'attente. Responsables, lorsque les autres manqueront de vigilance pour faire à leur place les gestes nécessaires. Responsables, pour accomplir et faire accomplir à ses enfants le rituel du lavage des mains. Responsables ensemble car c'est de cette conscience collective, de cette vigilance partagée que dépend la suite. Mais chacun responsable de tous.

Nous pourrions mettre à votre disposition tous les gels hydroalcooliques possibles, tous les masques imaginables, flécher tous les circuits envisageables, si tous, si chacun, n'a pas en partage cette vigilance et ce sens des responsabilités, alors nous serions amenés à revivre encore et encore les moments de confinement comme pour le scénario d'un mauvais film.

Le confinement nous a également permis de réaliser notre impact sur l'environnement car nous avons eu des mesures en temps réel. Il nous faudra maintenant capitaliser sur cette nouvelle prise de conscience et sur les acquis. Et encore une fois, nous montrer responsables et vigilants. L'été arrivant attention aux feux qui deviennent si vite incontrôlables.

A Gignac, ensemble, collectivement, nous avons gagné la première manche. Restons sereins pour cette reprise : ensemble, responsables et vigilants, nous allons gagner la seconde.









Questions et thématiques clefs du déconfinement

Masques de protection grand public

La Ville de Gignac en partenariat avec le Conseil départemental de l'Hérault, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et avec le soutien de la Région Occitanie a commandé des masques en textile, réutilisables et lavables pour doter chaque Gignacois d'au moins un masque et participer ainsi à la sécurité sanitaire de chacun. Les modalités de distribution seront précisées dès réception des masques, qui arriveront vers le 20 mai. Les Gignacois qui auraient des besoins spécifiques avant cette date de réception peuvent en commander auprès des couturières professionnelles du secteur mais aussi auprès des pharmacies, des buralistes et supermarchés qui peuvent désormais s'approvisionner régulièrement.

En parallèle, le Centre Social le Mescladis coordonne un réseau de couturières bénévoles qui se sont installées dans des salles communales afin de pouvoir confectionner des masques et sur-blouses à destination des professionnels soignants de l'Ehpad et des personnes vulnérables gérées par le CCAS.

A noter également que les entreprises de moins de 50 salariés peuvent commander des masques sur la nouvelle plateforme de La Poste: https://masques-pme.laposte.fr. Une opération menée avec le Ministère de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics et les réseaux des CCI et CMA.

Accueils petite enfance / Etablissements scolaires

Accueil petite enfance

> Multi-accueil les Calinous : réouverture le 11 mai aux horaires habituels. Conditions : limite de 10 enfants par groupe (la moitié des effectifs habituels) + mesures de sécurité sanitaire.

> Assistantes maternelles : reprise le 11 mai
Conditions : limite de 4 enfants de -6 ans, à condition que leurs propres enfants puissent retourner à l'école + mesures de sécurité sanitaire**.**

Etablissements scolaires :

> Ecoles : Réouverture dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires qui reposent sur cinq principes : distanciation physique, l'application des gestes barrières, limitation du brassage des élèves, désinfection des locaux et matériels, formation des enseignants et du personnel + limite de 10 élèves par classe.

>> Ecoles publiques : Réouverture pour les élèves le jeudi 14 mai. Organisée par la ville de Gignac et les directeurs en concertation avec les parents d'élèves.
L'école maternelle pourra accueillir 30 enfants de grande section. Les enfants de petite et moyenne sections ne pourront pas être accueillis. L'école élémentaire pourra accueillir 90 enfants. Ces 120 enfants seront répartis dans 9 groupes. La classe reprendra sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Il n'y aura pas d'Alaé, ni le matin, ni le soir, ni le mercredi. La restauration scolaire sera assurée dans les salles de la cantine. Un groupe par salle, à tour de rôle, avec désinfection entre chaque groupe. Il y aura donc 3 services à 11h30, 12h15, 13h. les enfants accèderont à l'école par 3 entrées : 1 entrée maternelle, 1 entrée élémentaire avenue Foch, 1 entrée élémentaire rue Eglise des Cordelliers. Ceci par groupe et de manière échelonnée (8h45-16h45, 9h-17h ou 9h15-17h15). En raison des mesures sanitaires, les enfants qui ne mangent pas au restaurant scolaire ne pourront pas revenir à l'école l'après-midi.

Inscriptions au restaurant scolaire à partir du lundi 11 mai sur : http://gignac.iloise.net par mail : alae@ville-gignac.com ou par téléphone au 04 67 12 23 09.

Maintien de l'accueil des enfants des familles prioritaires (les deux parents travaillant pour des services vitaux) même pour les enfants en petite et moyenne sections de maternelle.

Plus d'infos : Maternelle 04 67 57 50 58 - Elémentaire 04 67 57 52 52

>> Ecole privée Notre Dame : Réouverture pour les élèves le mardi 12 mai les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 17h15 pour les classes du CP au CM2. L'accueil des maternelles est uniquement réservé aux familles prioritaires. Livraison des repas qui seront pris dehors dans la mesure du possible. Entrées et sorties échelonnées. Plus d'infos : 04 67 57 61 15.

>> Ecole associative la Calandreta : L'établissement travaille en concertation avec toute l'équipe enseignante, d'animation, associative et de nombreux parents pour assurer une reprise courant mai dans les meilleures conditions (sanitaires, respect de la pédagogie Calandreta, conditions de travail). De nombreuses solutions ont été trouvées et d'autres sont encore à venir. Plus d'infos : 04 67 57 68 00.

> Collèges : le 18 mai ouverture progressive en commençant par les 6ème et 5ème/ Masques obligatoires.

> Lycées : Décision fin mai sur l'ouverture début juin.

> Etablissements d'études supérieures : Restent fermés jusqu'à la rentrée prochaine.

Soutien aux professionnels

Fiches conseils métier pour aider les salariés et les employeurs dans la mise en œuvre des mesures de protection contre le COVID-19 sur les lieux de travail, fond de solidarité, délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs), report de facture, remboursement accéléré des crédits d'impôt sur les sociétés et de crédit de TVA, négociation ou rééchelonnement des crédits bancaires, Pass rebond Occitanie, contrat entreprise en crise de trésorerie… De nombreuses actions sont mises en place pour aider les entreprises à gérer cette crise sanitaire et économique.

Plus d'informations : www.coeur-herault.fr/economie/actualites/covid-19-cellule-de-crise-coeur-dherault
> Agence de développement économique du Pays Coeur d'Hérault / Cellule de crise économique : 04 99 91 46 37
> Service économique de la CCVH : 04 67 57 04 54
> Service de soutien aux entreprises de la Région Occitanie : 0 800 31 31 01
> Cellule d'écoute et de soutien psychologique du Ministère du travail : 0 805 65 505 0 (numéro vert).

Réorganisation des services municipaux

Mairie.
Réouverture au public le 11 mai.
Les administrés sont invités à rentrer à tour de rôle dans l'hôtel de ville en respectant les gestes barrières. Pour rappel, de nombreuses démarches peuvent être effectuées à distance :
> en ligne via le site service-public.fr : recensement militaire, inscription sur les listes électorales, actes d'état civil, pré-demande pour CNI et passeports.
> par mail à l'adresse accueil.mairie@ville-gignac.com : actes d'état civil, demande d'information pour dossiers CNI/Passeports
> par téléphone : prise de rendez-vous et renseignements CNI/Passeports, réservation de date pour pacs, mariage ou baptême civil.
Pour toute autre demande, vous pourrez prendre rendez-vous : reconnaissance, déclaration de décès, déclaration de naissance, dépôt dossier de mariage ou pacs, achat de concession pour le cimetière, certificat de vie, attestation d'accueil, finalisation des dossiers CNI et passeport... Nous vous conseillons dans tous les cas de téléphoner avant de vous déplacer.
Concernant le service urbanisme et le secrétariat des services techniques, ils se trouvent désormais dans le bâtiment annexe et attenant de la mairie accessible depuis le parking.
04 67 57 01 70 / contact@ville-gignac.com

CCAS.
Réouverture au public le 11 mai dans les mêmes conditions que les autres services de la mairie mais uniquement sur rendez-vous. Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
04 67 57 01 72 / ccas@ville-gignac.com

Ehpad.
L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « Les Jardins du Riveral » restera fermé au public afin de protéger les personnes accueillies qui sont particulièrement vulnérables. A la demande des résidents, les visites avec les proches sont autorisées dans le cadre de règles strictes de sécurité.
04 67 57 66 22 - ehpad@ville-gignac.com

Services techniques.
Reprise complète des missions espaces verts, voirie, entretien des bâtiments communaux et propreté. Concernant le secrétariat des services techniques, il se trouve désormais dans le bâtiment annexe et attenant de la mairie accessible depuis le parking.
interventions@ville-gignac.com

Régie d'électricité « Gignac Energie ».
Réouverture des bureaux au public le 11 mai avec régulation de l'accès pour limiter le nombre de personne dans l'enceinte de l'accueil. A noter que les clients peuvent toujours procéder au paiement de leurs factures en ligne sur le site internet.
04 67 57 52 30 / www.gignac-energie.com

Police municipale.
Pour le moment, les administrés seront toujours reçus à l'extérieur du poste de police (information, objets ou animals errants trouvés...). Les mains courantes seront, dans la mesure du possible, déposées par mail (envoyer doléance + photo CNI + coordonnées + pièces complémentaires à : pm@ville-gignac.com). Les personnes qui devront rentrer à l'intérieur du poste de police devront être munis d'un masque de protection.
04 67 57 84 57 / pm@ville-gignac.com

Centre Social le Mescladis.
> Réouverture du bureau au public le 11 mai.
Toutes les familles gignacoises ayant besoin d'écoute et de conseils pour de l'accompagnement à la parentalité ou pour des problématiques de suivi scolaire de la primaire au lycée, peuvent contacter la référente famille.
> Centre de loisirs et Maison des Jeunes : En attente des consignes de la Direction régionale Jeunesse et Sports.
04 34 22 67 37
mescladis@ville-gignac.com / www.mescladis-gignac.fr

Médiathèque.
Réouverture prévue pour le 1er juin.
En attendant, mise en place d'un « drive » pour que les adhérents puissent venir récupérer leurs livres et accès aux ordinateurs en libre-service sur rendez-vous pour des urgences administratives.
Facebook : Médiathèque Gignac
https://bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

Camping municipal de la Meuse.
Décision fin mai.
04 67 57 92 97 / camping.meuse@ville-gignac.com

Cimetière.
Réouverture à partir du 11 mai.
04 67 57 01 70

Autres services publics

Déchèterie du Syndicat Centre Hérault
Réouverture progressive à partir du 12 mai, avec une nouvelle organisation pour l'adapter aux règles sanitaires de déconfinement. L'accès aux déchèteries sera possible uniquement sur rendez-vous. Ils peuvent être pris via le site internet : www.syndicat-centre-herault.org
ou par téléphone au 04 67 88 18 46
Réservé aux usagers du territoire.
04 67 88 18 46
www.syndicat-centre-herault.org

Trésor public.
Réouverture le 11 mai.
L'accueil du public se fera uniquement sur rendez-vous et pour les situations particulières du lundi au vendredi :
> par mail : t034012@dgfip.finances.gouv.fr
> par téléphone au 04 67 57 52 42.
04 67 57 52 42

Service des eaux de la Communauté de communes vallée de l'Hérault
Les bureaux resteront, pour l'instant, fermés au public.
L'accueil téléphonique est assuré de 8h à 17h.
Toutes les démarches peuvent être effectuées sur l'agence en ligne ou par mail. Le dépôt de justificatifs, de formulaires, ou encore de chèques est possible dans la boite aux lettres au rez-de-chaussée à l'entrée du service, place Pierre Mendès France.
Un accueil sur rendez-vous pour le dépôt de dossiers de devis sera proposé prochainement.
04 67 88 18 46
clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr
servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

La Poste.
La semaine du 11 mai ouerture du lundi au samedi de 9h à 12 et à compter du 18 mai : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.
04 67 57 02 05

Numéros utiles

N°Covid-19. 0 800 130 000 Informations et écoute

Samu.
15
En cas de détresse vitale

Pompier.
18 / 112
En cas de situation de péril ou d'accident

Gendarmerie. 17
En cas d'agression ou infraction

Police municipale.
04 67 57 84 57
En cas de troubles à la sécurité, la salubrité et la tranquilité publique

CCAS.
04 67 57 01 72
En cas d'urgences sociales

Défenseur des droits.
09 69 39 00 00

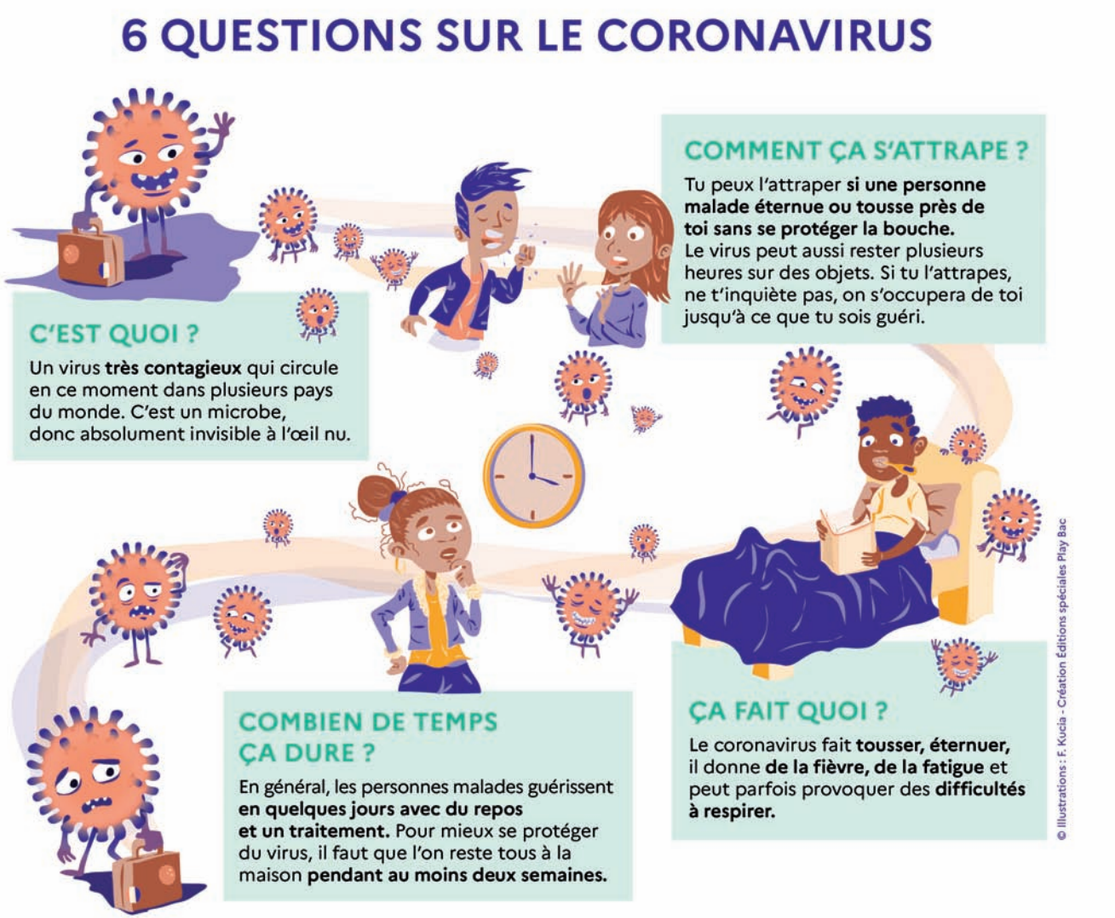
Restons en contact !

Des informations sont données régulièrement sur le site de la ville et la page Facebook
Facebook : Ville de Gignac / www.ville-gignac.com

Vie sociale, déplacements, loisirs, sport, culte..
Le déconfinement de A à Z...

Bars	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Bibliothèques	Réouverture le 11 mai.
Cafés	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Centres commerciaux (> 40 000 m²)	Possibilité de poursuite de la fermeture, décision du préfet.
Cérémonies religieuses	Pas avant le 2 juin.
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles, limitées à 20 personnes.
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1er juin.
Cimetières	Ouverture au public le 11 mai.
Cinémas	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai.
Commerces	Réouverture le 11 mai
Crèches	Réouverture le 11 mai.
Écoles élémentaires	Réouverture le 11 mai.
Festivals	Plus de 5 000 personnes : interdits jusqu'en septembre.
Grands événements	Plus de 5 000 personnes : interdits jusqu'en septembre.
Lieux de culte	Déjà autorisés.
Lycées	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Marchés	Ouverture de droit dès le 11 mai, possibilité d'interdiction par le maire ou le préfet.
Mariages	Reportés sauf urgence.
Maternelles	Réouverture le 11 mai.
Médiathèques	Réouverture le 11 mai.
Musées (petits)	Réouverture le 11 mai.
Musées (grands)	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Parcs et jardins	Réouverture le 11 mai uniquement dans les départements "verts".
Plages	Restent fermées. Décision pour le 2 juin
Rassemblements	Autorisés le 11 mai, 10 personnes maximum.
Restaurants	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Salles de concert	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Salles des fêtes/ polyvalentes	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Sport (individuel en plein air)	Autorisé le 11 mai.
Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Restent interdits, décision le 2 juin.
Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison, reprise en septembre au plus tôt.
Taxis	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Théâtres	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Transports scolaires	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Transports (locaux)	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Transports (> 100 km)	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionel.
Universités	Fermées jusqu'en septembre.
Vacances (organisation)	Décision pour le 2 juin.
VTC	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.

Le virus Covid-19 expliqué aux enfants



COMMENT ME PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Gignac en coeur d'Hérault

Santé publique France

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)